

**MODIFICATION DU JOUR DE LA RENCONTRE  
DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
JUILLET 2021**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet qu'une modification est apportée au calendrier des séances ordinaires du **comité administratif** de la MRC de Joliette, adopté lors de la séance ordinaire du comité administratif du 12 novembre 2020, par la résolution numéro CA081-11-2020.

**La séance ordinaire du mercredi 30 juin 2021 à 9 h est  
reportée au 6 juillet 2021 à 9 h.**

**Cette séance aura lieu par vidéoconférence à huis clos.**

**DONNÉ À JOLIETTE, CE 23<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN.**



---

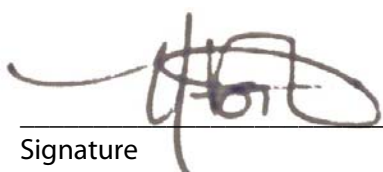
Nancy Fortier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 juin 2021 entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 juin 2021.



---

Signature